



ACTUALITÉS.NET

→ L'ONISEP OCCITANIE VOUS SOUHAITE DE PASSER DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

→ 9^E ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE : OUVERTURE DES LABELLISATIONS

La 9^e édition de la Semaine de l'industrie se tiendra du 18 au 24 mars 2019, sur le thème *La French Fab en mouvement*. Lancée le 2 octobre 2017 par le ministre de l'Économie et des Finances, la French Fab est l'étendard d'une industrie française innovante et dynamique. Elle a pour objectif de fédérer les entreprises de toutes tailles (PME, petites et moyennes entreprises, ETI entreprises de taille intermédiaire, grands groupes industriels) autour des valeurs communes de l'industrie du futur : innovation, excellence, numérique, nouveaux modèles d'affaires et moyens de production, nouvelles compétences et nouvelles organisations du travail. Comme la Semaine de l'industrie, la French Fab participe à la valorisation de l'excellence industrielle française, à l'attractivité des métiers du secteur et au développement de parcours professionnels.

Tous les acteurs (entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation, etc.) sont invités à se mobiliser et à labelliser leur événement avant **lundi 11 mars 2019**, via le formulaire dédié. Les événements proposés seront géolocalisables à l'aide d'une carte interactive.

Pour obtenir la labellisation, un événement doit remplir quatre conditions :

- se dérouler entre le 18 et le 24 mars 2019 ;
- être ouvert au grand public, jeunes, demandeurs d'emploi, professionnels de l'enseignement et des ressources humaines... ;
- avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur le thème de l'industrie ;
- être gratuit.

Lire sur entreprises.gouv.fr <http://bit.ly/2SQdmPa>

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Depuis 2011, la Semaine de l'industrie a pour objectif de promouvoir l'industrie et ses métiers auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes et des demandeurs d'emploi, grâce à l'organisation d'événements (job dating, visites d'entreprises et d'établissements, conférences, ateliers...) sur tout le territoire national. Avec plus de 2 900 événements labellisés et 360 000 participants, l'édition 2018 a permis au grand public de découvrir une autre image de l'industrie, un secteur qui recrute, dynamique et respectueux de l'environnement.

Source : entreprises.gouv.fr/Onisep Occitanie/21dec18

→ AGENDA DE L'ORIENTATION ACADEMIE DE MONTPELLIER

Journées portes ouvertes des établissements (JPO), salons et forums d'information et d'orientation sont autant d'événements mis en place dans votre académie pour vous aider à construire votre futur parcours dans le supérieur. Une occasion à ne pas manquer avant la formulation de vos vœux du 22 janvier au 14 mars sur www.parcoursup.fr, ou simplement si vous êtes en classe de première afin d'anticiper votre année de terminale. Et ça commence maintenant ! La suite sur le site Lycéens de l'Onisep Occitanie : <http://bit.ly/2CkRuGt>

Source : [Christelle Torterat/Onisep Occitanie/21dec18](http://Christelle.Torterat/Onisep Occitanie/21dec18)

TABLE DES MATIÈRES

Page 2

- Le métier de la semaine : forger numérique
- Charte Asprie Friendly : valoriser le talent des Asperger
- Calendrier 2019 des examens
- Le chiffre de la semaine
- Ça recrute !

Page 3

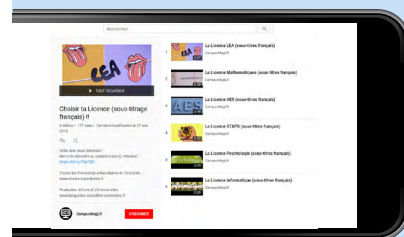
- Réforme des entreprises adaptées : CDD tremplin
- L'école inclusive. Pour qui ? Pour quoi ?
- Le mas numérique innove en viticulture
- Les p'tites brèves
- La bonne initiative

Page 4

- BTP, Paysage, le jeune apprenti peut travailler jusqu'à 40 h
- Une MC Mécatronique, en partenariat avec la Marine nationale
- Conjoncture en hausse !
- Vient de paraître : Le taux d'insertion des diplômés de master est stable, les conditions d'emploi s'améliorent

LES CLIPS DE LA SEMAINE

<http://bit.ly/2Cj5iRE>



La ComUE Languedoc-Roussillon Universités, (Communauté d'universités et établissements Languedoc-Roussillon Universités) lance une série de 6 vidéos de présentation des licences sur Youtube. LEA (Langues étrangères appliquées), Mathématiques, AES (Administration économique et sociale), STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), Psychologie, Informatique : ça se passe comment ? La réponse en images ! Votre avis intéresse, merci de répondre au questionnaire (2 minutes) : <https://bit.ly/2BjrQRB>

→ LE MÉTIER DE LA SEMAINE : FORGEUR NUMÉRIQUE

Un métier à l'honneur dans le cahier central du dernier n° du magazine *L'enseignement technique**, édité par l'Afdet (Association française pour le développement de l'enseignement technique).

Cette professionnelle, ce professionnel a pour « mission d'assister techniquement le Fablab manager. Même s'il n'est pas directement chargé de l'accompagnement, le forger numérique est associé à la préparation de la programmation et des modalités d'accueil du FabLab. Il est notamment chargé de préparer le matériel avant l'ouverture du Fablab aux usagers, de vérifier la sécurité des locaux et du matériel mis à disposition. »

* N° double 258-259, avril-septembre 2018, sur abonnement. <http://www.afdet.org>

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Un FabLab (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*, « laboratoire de fabrication ») est un **lieu ouvert au public** où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Pour être appelé FabLab, un atelier de fabrication doit respecter la charte des FabLabs, mise en place par le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Voir la définition ici :

<http://carrefour-numerique.cite-sciences.fr/fablab/wiki/doku.php?id=charte>

Source : revue papier/Onisep Occitanie/21dec18

→ CHARTE ASPIE FRIENDLY : VALORISER LE TALENT DES ASPERGER

Des universités et des entreprises « aspies friendly », c'est-à-dire accueillantes et bienveillantes avec les personnes autistes Asperger, c'est ce que vise une nouvelle charte. Pour offrir toutes les chances à ces talents neuroatypiques. Ce projet est financé dans le cadre des « Nouveaux cursus à l'université » par les Programmes investissement d'avenir.

Lire l'article sur handicap.fr <http://bit.ly/2CIN1DU>

Source : handicap.fr/Onisep Occitanie/21dec18

À noter page 21 du magazine *Handi +*, Onisep Occitanie site de Montpellier, l'interview d'Agnès Fichard-Carroll, vice-présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'université de Montpellier. L'UM a mis en place ce projet pour l'inclusion des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle, dites Aspies : « Il s'agit de tenir compte de leurs difficultés à s'adapter au collectif et aux règles sociales, à comprendre les attentes implicites des enseignants et à s'organiser. Notre souhait est d'accompagner individuellement ces étudiants, de construire avec les enseignants des parcours pédagogiques adaptés et de former les intervenants. En relation avec le SCUIO-IP, un travail sera effectué pour faciliter leur accès au monde professionnel. »

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Montpellier/Handicap/Situation-de-handicap-un-guide-des-etudes-superieures-a-l-emploi>

Lire également *Numerique et handicap ? Mais oui !* Rencontre avec Lucas, 21 ans, atteint du syndrome d'Asperger. Il nous explique comment internet lui a sauvé la vie et pourquoi numérique et autisme font très bon ménage !

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Montpellier/Handicap/Numerique-et-handicap-Mais-oui>

→ CALENDRIER 2019 DES EXAMENS

Diplôme national du brevet, baccalauréat, certificat d'aptitude professionnelle, brevet d'études professionnelles, brevet de technicien... vous connaîtrez les dates dans le Bulletin Officiel : <http://bit.ly/2CjSrif>

Source : education.gouv.fr/Onisep Occitanie/21dec18

L'insertion des diplômés de licence professionnelle s'améliore pour la deuxième année consécutive.

En 2015, 49 000 étudiants ont obtenu un diplôme de licence professionnelle (LP) à l'université, 36 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi celles et ceux entrés dans la vie active, 94 % sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme. L'augmentation du nombre de diplômés de licence professionnelle s'accompagne d'une amélioration du taux d'insertion à 18 et 30 mois pour la 2^e année consécutive. Toutefois, l'évolution des conditions d'insertion est plus contrastée. Si le taux d'emploi stable et les rémunérations progressent, le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires est en léger recul. L'augmentation du taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires est en effet plus ténue (+ 4 pts). Les diplômés en sciences bénéficient des meilleures conditions d'emploi. Les employeurs privés pourvoient une très large majorité des emplois occupés par les diplômés de licence professionnelle.

Lire Note Flash du SIES, Systèmes d'information et d'études statistiques, ministère de l'Enseignement supérieur <http://bit.ly/2CjhnWV>



ÇA RECRUTE !
17 emplois de conductrice, conducteur de car pour VERBUS

Pôle emploi Rodez recherche des conducteurs/trices de bus pour le ramassage scolaire et un/e conducteur/trice d'autocars : 17 offres d'emplois en tout, réparties sur plusieurs départements, 46, 32, 31, 12 et hors Occitanie (département 40). Titulaire du permis D + FIMO/FCO (Formation initiale minimale obligatoire / Formation continue obligatoire), vous êtes ponctuel/le et doté/e d'un bon relationnel.

Lire l'article sur pole-emploi.fr/region/occitanie <http://bit.ly/2CnV2Yt> <http://www.verdie-autocars.com>

➔ RÉFORME DES ENTREPRISES ADAPTÉES : CDD TREMPLIN

Le CDD dit « tremplin » conclu avec une personne en situation de handicap volontaire doit lui permettre d'acquérir une expérience professionnelle afin de faciliter sa transition professionnelle vers les autres employeurs privés ou publics.

Prévue par l'article 78 de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », cette expérimentation d'un accompagnement des transitions professionnelles est ouverte à des entreprises adaptées volontaires, existantes ou nouvellement créées, quel que soit leur statut juridique, qui souhaitent embaucher des personnes en situation de handicap volontaires (sans emploi ou qui courent le risque de perdre leur emploi en raison de leur handicap) dans le cadre d'un contrat à durée déterminée spécifique dit « tremplin » d'une durée maximum de vingt-quatre mois (hors cas de dérogation). L'expérimentation est ouverte à l'ensemble du territoire national.

Consulter la liste des entreprises candidates habilitées à participer à cette expérimentation, validée sur proposition du comité de suivi des expérimentations en entreprise adaptée :

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/expe-cddtremplin-liste-earetenues-19122018.pdf>

En Occitanie, 3 entreprises sont concernées : Gedeas, Envoi Hands, Apf Entreprises.

Lire l'article :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/liste-entreprises-adaptees-CDD-tremplin>

Source : travail-emploi.gouv.fr/Onisep Occitanie/21dec18

➔ L'ÉCOLE INCLUSIVE. POUR QUI ? POUR QUOI ?

Université d'été 2019, du 8 au 10 juillet 2019, 92150 Suresnes. Trois jours de débat ouvert et d'expression libre dans un contexte studieux et festif.

Dans le cadre de sa mission d'établissement public national de recherche et de formation, l'INSHEA (Institut d'enseignement supérieur et de recherche Handicap et besoins éducatifs particuliers) organise, du 8 au 10 juillet 2019, la seconde édition de son université d'été.

La cause semble entendue : l'école doit être inclusive. Mais que faut-il entendre par là ? Qu'elle doit accueillir désormais les élèves en situation de handicap ?

Les enfants des familles migrantes ? Qu'elle doit s'interdire de sélectionner, de normaliser, d'exclure, de distinguer ? De quelle forme d'égalité parlons-nous et de quelles diversités ? Avec quelles conséquences sur les choix d'organisation et de pédagogie ? Ce débat d'idées est complexe, car il intéresse de nombreux domaines de connaissance, de nombreuses disciplines scientifiques.

Les réponses qu'on peut apporter à ces questions interrogent les pratiques des professionnels, ébranlent les certitudes politiques et préoccupent tous les citoyens. En donnant la parole aux professionnels de l'éducation, usagers, militants associatifs, chercheurs, l'INSHEA souhaite mettre en débat l'ensemble des questions relatives aux enjeux de cette orientation inclusive de l'école dans une ambiance conviviale, propice aux échanges. Thème 1 : L'école et ses perturbations. Thème 2 : L'école contre les inégalités. Thème 3 : L'école et l'accessibilité des apprentissages. Thème 4 : L'école, lieu de coopérations.

Programme et inscriptions bientôt disponibles sur : <http://univete2019.inshea.fr/>

Source : inshea.fr/Onisep Occitanie/21dec18

➔ LE MAS NUMÉRIQUE INNOVE EN VITICULTURE

Dans l'Hérault, le Mas numérique est un site de démonstration de technologies numériques innovantes destinées à la viticulture et un outil de formation inédit pour les étudiants et les professionnels du secteur. Ce lieu d'expérimentation et de formation pour les professionnels du vin unique en son genre abrite 15 entreprises qui testent en conditions réelles leurs outils innovants et l'interopérabilité de systèmes de plus en plus nombreux. Voir encadré p.10 du magazine Onisep Plus *Métiers du numérique : transformation & émergence* <http://bit.ly/2QTU7Up>

<http://lemasnumerique.agrotic.org/>

Source : lemasnumerique.agrotic.org/Onisep Occitanie/21dec18

LES P'TITES BRÈVES

LES SOLDES

Hiver 2019 : les soldes débutent le mercredi 9 janvier pour se terminer mardi 19 février 2019, sauf réglementation locale. Lire sur entreprises.gouv.fr

<http://bit.ly/2CnDBax>

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA ROBOTIQUE

L'analyse des besoins actuels et futurs en matière de robotique, la promotion et le développement de l'offre technologique et de services, la mise en place d'actions d'intérêt général et de collaborations entre les acteurs constituent les objectifs essentiels des États Généraux de la Robotique organisés chaque année par la Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie et des Finances. La 5^e édition se tiendra au salon Global industrie jeudi 7 mars 2019 à Eurexpo, Lyon. Lire sur entreprises.gouv.fr <http://bit.ly/2STIu1o>

OCCITANIE : SIGNATURE DU CONTRAT DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE

La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et la Présidente de la Région Occitanie ont signé le 10 décembre le contrat stratégique de la filière aéronautique. Lire sur entreprises.gouv.fr :

<http://bit.ly/2CJMIOQ>



LA BONNE INITIATIVE

Chocolat, foie gras, champagne... À l'approche des fêtes de fin d'année,

suivez les conseils de la DGCCRF pour ne pas vous tromper !

Par exemple, sachez que l'appellation « chocolat » dépend de la teneur minimale en cacao, qui influe sur l'intensité de la saveur. Pour ne pas vous tromper, pensez à vérifier la composition et l'étiquetage du chocolat que vous envisagez d'acheter ! N'achetez jamais de bouteilles de vins mousseux qu'on vous vendrait comme « Champagne déclassé », « hors quantum » ou « jeunes vignes » car ces noms peuvent cacher des fraudes. Lire sur economie.gouv.fr

<http://bit.ly/2CknuKE>

➔ **BTP, PAYSAGE, LA, LE JEUNE APPRENTI/E PEUT TRAVAILLER JUSQU'À 40 H**

La loi du 5 septembre 2018 Pour la liberté de choisir son avenir professionnel autorise certains employeurs à faire travailler leurs apprenti/es mineur/es jusqu'à dix heures par jour et 40 heures par semaine. Les lycéens professionnels en stage sont aussi concernés. Cette dérogation s'applique à 3 types d'activités (au 1^{er} janvier 2019), selon un décret publié vendredi 14 décembre 2018. Il s'agit des

- activités réalisées sur les chantiers de bâtiment ;
- activités réalisées sur les chantiers de travaux publics ;
- activités de création, d'aménagement et d'entretien sur les chantiers d'espaces paysagers.

Texte officiel

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037808921&dateTexte=&categorieLien=id>

Publics concernés : employeurs de droit privé ; jeunes travailleurs et apprentis.

Objet : détermination des secteurs d'activité pour lesquels les durées maximales du travail des jeunes travailleurs peuvent être aménagées.

Entrée en vigueur : les dispositions du décret sont applicables aux contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019.

Notice : le texte précise les activités pour lesquelles il peut être dérogé aux durées maximales quotidienne et hebdomadaire des jeunes travailleurs. Il procède aux adaptations des dispositions pénales rendues nécessaires par l'introduction de cette dérogation par l'article 13 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Références : le texte est pris en application de l'article 13 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Les dispositions du code du travail modifiées par le présent décret peuvent être consultées sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Source : legifrance.gouv.fr/Onisep Occitanie/21dec18

➔ **UNE MC MÉCATRONIQUE, EN PARTENARIAT AVEC LA MARINE NATIONALE**

La formation de mécatronique navale est une mention complémentaire de l'Éducation nationale organisée sur une année scolaire avec 18 semaines au sein des lycées partenaires et 18 semaines au Pôle Écoles Méditerranée (PEM), école de la marine à Saint-Mandrier.

Elle s'adresse à 48 élèves issues, issus de la filière professionnelle ou technologique de l'Éducation nationale, titulaires d'un diplôme au moins de niveau IV (bac). Ce partenariat vise un **engagement dans la marine pour un contrat de maistrancier ou de Quartier-maître et Matelot de la Flotte** (QMF) pour un emploi sur des bâtiments de nouvelle génération, bâtiments de surface ou sous-marin.

Informations et contacts

CIRFA (centre d'information et de recrutement des forces armées) de votre domicile - www.etremarin.fr - CIRFA de Toulon : 04 22 43 90 20 ;

Pôle Écoles Méditerranée 04 22 42 85 39 ;

Lycée professionnel Georges Cisson - Toulon - 04 94 61 72 72 - ce.0830058m@ac-nice.fr

Lycée professionnel La Coudoulière - Six-Fours-les-Plages - 04 94 34 80 08 - ce.0831354w@ac-nice.fr

Lycée Paul Langevin - La Seyne/mer - 04 94 11 16 80 - ce.0830923c@ac-nice.fr

Source : communiqué/Onisep Occitanie/21dec18



CONJONCTURE EN HAUSSE !

Le commerce

En 2017, les secteurs commerciaux conservent une activité dynamique. Dans le commerce de gros, l'activité progresse dans la quasi-totalité des secteurs et les prix repartent à la hausse pour la première fois depuis cinq ans. Les ventes du commerce de détail continuent d'augmenter en volume, mais à un rythme un peu moins rapide qu'en 2016. La vente à distance se développe rapidement et gagne des parts de marché.

Lire sur insee.fr <http://bit.ly/2CiMFxc>



VIENT DE PARAÎTRE

Le taux d'insertion des diplômés de master est stable, les conditions d'emploi s'améliorent

Le taux d'insertion des diplômés 2015 de master après 30 mois de vie active s'élève à 91 %. Les taux d'insertion pour l'ensemble de la promotion 2015 et par domaine disciplinaire sont parmi les plus élevés observés depuis la mise en place des enquêtes nationales, révèle la Note Flash n°25 de décembre 2018. En Droit-économie-gestion, 81 % de taux d'emploi stable Vs 59 % en Sciences humaines et sociales. Voir sur le site enseignementsup-recherche.gouv.fr <http://bit.ly/2CjxKD5>



ACCÉDEZ À LA VERSION WEB, AUX DERNIERS NUMÉROS ET À L'ABONNEMENT GRATUIT !

Onisep Occitanie : 31 rue de l'Université - CS 39004 - 34064 Montpellier cedex 02 - www.onisep.fr/montpellier

Directeur de la publication : Michel Quéré et par délégation Olivier Brunel - Rédactrice en chef : Dorothée Douriez - Relecture : Chantal Sciabbarrasi

Rédaction et mise en page : Sophie Salvadori - ssalvadori@onisep.fr - 04 99 63 67 78 - Maquette : Cyril Lauret - ISBN : 978-2-37712-114-4